

par **matthieu** » 22 Nov 2012, 18:47

Mis en ligne 2 jours (!) après le début de ce post "spécial Spratt 103", le message de ce "matthieu" (copie d'écran + réponses ci-dessous) n'était que purs mensonges et diffamations !...

A près l'échange de 12 mails avec Laurent Mayer, l'administrateur et responsable légal des publications de ce forum (et finalement, sous la menace de dépôt de plaintes à son encontre...), ce message a été supprimé le 08/01/13, soit 6 semaines après sa parution...

Mail du 04/01/13, en réponse aux propos diffamants :

Bonsoir "X" (administrateur du Forum des ULM),

Je te remercie pour les nouvelles et pour la mise en garde à l'attention des adhérents que tu as mis en ligne ce matin.

Mais celui (...) qui a écrit ce message totalement **abusif, diffamatoire et qui comporte des assertions non démontrées et non documentées** (pour reprendre les termes du règlement de ton forum qui implique le bannissement...), ce gars là n'a pas respecté ton règlement (règles de savoir vivre) et n'ôtera donc pas son message, certain qu'il est d'être plus fort que toi ...ou au même niveau (déjà modérateur ? ;)

...

Si ce gars à des **preuves** de ce qu'il dit alors il a le devoir de les citer, sinon il se tait !

Dès mon premier mail hier, j'ai fait opposition point par point à ses divagations. Voici d'autres preuves de ma part (en rouge ci-après) mot pour mot et point par point, qui prouvent que ce gars est un véritable malade mental (que tu as tort de soutenir et encourager...) :

Messages extraits de <http://forum-ulm-ela-lsa.net/viewtopic.php?f=456&t=3608>

“Mon instructeur a fait des essais pour un constructeur.”

Les deux seuls instructeurs qui ont testés ma machine étaient Didier Horn de Montmorillon (ancien centre de formation de la Fédé) et Alain Gouin de Pont/Yonne (ancien de Vol Moteur ...mais intègre, pour preuve il a parlé de mon concept à Tisserant en septembre et ils se sont sentis obligés de parler du Spratt en bons termes juste après dans le numéro de décembre). Le mieux est que tu contactes directement ces deux instructeurs/pilotes testeurs pour demander leur avis (...et faire le tien ! ;). Ils ne sont pas du genre à raconter des conneries, eux !

(Je ne connais pas son implication dans le concept !)

Alors qu'il se taise, car je suis l'unique concepteur du Spratt 103 !

Hé bien oui c'est pas lui qui test sa machine

Faux ! C'est bien moi qui ai fait les premiers vols depuis 2001 comme mentionné sur mon site (<http://spratt103.com/images/medias/reponse.htm>) et Dominique Méglioli de Volez peut également le confirmer, puis, après un grave accident indépendant du concept (déjà expliqué sur mon site et dans les documents que je t'ai envoyé...), un ami, Frédéric Pignet de Lyon (ancien champion de France ULM) a fait les vols suivants à plus grande altitude en 2006.

Mais il est bien marqué !

(définition ??? !!!)

Les commandes sont très lourde et ça ne tourne pas.

Totalement faux : Demandes aux deux instructeurs/testeurs !

Après je n'ai pas les capacités de savoir si un jour ce sera valable.

Le concept est 100 % "valable" ! mais je rejoint les réponses déjà donné.

On retrouve une partie du concept dans des appareils existants

Faux ! Le spratt 103 est la seule machine existante à ce jour avec des ailes "vivantes" et non des ailes à "incidences variables" !

mais il faut oublier cette solution comme "moyen facile de voler ".

Encore faux !... Seul ce concept (à ailes "vivantes !") ne décroche pas et absorbe les turbulences + vole très bien sans les mains (vidéo : <http://www.youtube.com/watch?v=clgRgpIZ-Qo>) et sans les pieds (car il n'y a pas de palonniers !)

Je l'ai vu faire de très petits vols

(Où et quand, meussieur « Je sais tout » ??? ;)

pour moi à part pour un passionné qui vole déjà sur autre chose

Erreur : C'est pour les jeunes qui n'ont jamais volé que je crée ce concept, d'où 2 machines en construction au Lycée Condorcet de Montreuil.93 + 1 jeune de 22 ans qui finit seul sa machine (2.000 € tout compris, avec moteur 4 temps) alors qu'il n'ont que la moitié des plans (photo jointe dans le mail)

et qui aime construire

Avec des plans clairs, je leur donne le plaisir de construire (et non d'être des cons sots mateurs ! ;)

(et risquer sa vie)

Par expériences (déjà citées sur mon site), le Spratt 103 EST la machine la plus sure existante !

Pourquoi pas !"

Pourquoi pas pourrir la vie et le temps de ceux qui essaient de faire évoluer les choses ! Pourquoi pas écoeurer ceux qui cherchent à communiquer cette passion à des jeunes qui sans cela ne pourraient voler ?!!!

Pourquoi pas être menteur, médisant et malhonnête pour continuer à jouer à l'aviateur tout seul dans son coin ?!!!

Pffff !!!!! C'est moi qui doit (encore !) me défendre et fournir des arguments et des preuves face aux attaques de purs égoïstes incapables de réaliser le dixième de ce que je fait, ce sans aucun but lucratif !

Il serait temps de réagir positivement, messieurs les « anonymes »...

Les écrits restent et l'avenir (proche!) vous jugera !

Bon....

Après avoir passé (encore !) beaucoup de temps à apporter les preuves de MA bonne foi (temps que je n'ai encore pas consacré à ma machine...) il est temps d'en finir avec ce salaud qui cherche à démolir ce que je construis et il est temps d'en finir avec ceux qui le

soutiennent...

Cher administrateur anonyme, après la même expérience vécue l'an dernier à travers le forum « VolerDPM » (voir mon site en page des personnes à éviter...) les choses sont maintenant simples. Soit :

- 1) Face aux évidences, tu me soutiens pleinement et supprimes sous 24 h ce message calomnieux et tu t'engages à mieux effectuer dans le futur ton rôle de modérateur, soit
- 2) Comme je ne peux pas porter plainte contre quelqu'un d'anonyme qui se cache lâchement (à l'étranger ou après avoir modifié son adresse IP...), je balance sur mon site toutes les copies d'écrans et mails échangés ces derniers temps + un appel à boycotter ton Forum (etc...)

C'est toi qui voit mais il y a des limites que je n'accepte pas qu'elles soient franchies.

Salutations.

Bernard Geffray,

Concepteur du Spratt 103

PS : Rappel de ton règlement intérieur... :

1) Rubrique "Inscription :" **Vous acceptez de ne pas publier de contenu abusif, diffamatoire, ...**

2) Rubrique "Ceci est obligatoire :" **Oubliez totalement les assertions non démontrées ou non documentées.**

Le faire peut vous mener à un bannissement immédiat et permanent. L'adresse IP de tous les messages est enregistrée pour aider au renforcement de ces conditions.

3) "*Changement de cap dans la gestion du forum : **tolérance zéro pour le non respect des consignes***" (19 Sep 2012)

+ Mail envoyé le 08/01/13, pour supprimer ce message diffamant :

Administrateur anonyme du site Forum des ULM :

Tu m'as fait perdre plus d'une semaine avec ta complaisance et ton soutien à ce message calomnieux concernant mon concept et moi même.

Ce qui est sûr c'est que tu n'aurais jamais publié plus de 5 mn ce genre de message si le titre avait été "Skyranger, qui connaît ?"...

Tu es bien arrogant derrière ton anonymat et tu ne donnes aucune information sur ce soi disant "matthieu" (tu ne sais toujours qui c'est !) et tu es incapable de me transmettre copie de ses soi disant arguments (à part "c'est quelqu'un d'autre qui lui a dit que...")

Je t'ai fourni toutes les preuves de ma bonne foi, et j'ai répondu point par point et mot pour mot aux allégations du soi disant "matthieu" !

Ce "pauvre matthieu" (sic) que tu soutiens avec tant de véhémence que ça en devient étrange...

Tu regrettes d'oter son message et de ne pas avoir de procès ? Alors **remets ce message en ligne** que je te traînes devant les tribunaux, que l'on découvre quel professionnel de l'ULM tu es et que l'on découvre que ce "matthieu" n'est que l'un de tes pseudos (ou celui d'un de tes bons amis) !!!

Mais tu es un lâche qui aboies caché derrière ton écran, tout en te chiant dessus !
Tu n'oseras pas remettre ce message calomnieux en ligne de peur que l'on découvre qui tu es vraiment !

Tu es tout sauf clair.

La prochaine fois que tu dérapes (par l'intermédiaire d'un autre "matthieu"...) je ne te préviendrais qu'une fois et je ne te lâcherais pas !

Je garde toutes les copies d'écrans et mails de cette présente affaire en attendant que tu récidives (...)

Pour ton information et pour que tu arrêtes de manipuler les esprits, voici le résumé de la loi qui te concerne, alors fais bien attention à ce que tu feras dans le futur... :

Extrait de <http://fr.wikipedia.org/wiki/Diffamation> :

En France, en vertu de la loi pour la confiance dans l'économie numérique (LCEN), l'hébergeur d'un contenu, s'il n'en est pas l'auteur et qu'il n'a pas joué de rôle éditorial, peut être reconnu comme responsable uniquement si le contenu diffamatoire lui a été signalé et qu'il n'a pas agi promptement pour le retirer.

La définition que tu donnes de ton forum (= créer et touiller la merde !) me fait espérer que tu remettes en ligne au plus tôt ce message calomnieux (ou quelque chose d'équivalent ...que tu dois être en train de préparer) afin de te faire interdire par décision de justice de parler de ce concept Spratt dans le futur.

Concept dont tu ne connais RIEN, sinon tu n'agirais pas tel que tu le fais...

Je te laisse face au vide sidéral de ton écran (reflet de ton esprit !)

Très mauvaise année à toi et... méfies toi de ce qui sera marqué dans ton forum par qui que ce soit à propos du concept Spratt.

Tu es prévenu (et déjà condamné !)

Bernard Geffray

Concepteur du Spratt 103

PS : Une dernière fois, dans ton intérêt, je te demande de **supprimer maintenant et pour toujours tous les sujets ayant le moindre rapport avec le concept Spratt.**

Dans l'actuel sujet "Spratt 103, qui connaît ?", tu mets un encart précisant :

"En accord avec Bernard Geffray, le concepteur du Spratt 103, ce sujet est clos.

Pour toutes informations, consultez le site www.spratt103.com."

Tes lecteurs/adhérents auront toutes les réponses à leurs questions !
